

Paris, le 11 juin 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Des avancées à grands pas !

Le GNTC se félicite des **annonces très encourageantes de la ministre chargée des Transports, Elisabeth BORNE**, le 8 juin dernier.

**Le GNTC souhaite ainsi saluer les mesures évoquées par le Gouvernement**, demandées de longue date par la filière du transport combiné, pour son développement.

Nous retenons, en particulier :

- **Le soutien affiché à l'installation de terminaux multimodaux** en zone urbaine à travers des possibilités d'adaptation de la fiscalité locale.
- Le soutien à un **transport combiné performant** grâce à la **pérennisation de l'aide au report modal** pour une nouvelle période de 5 ans avec un budget de 27 millions d'euros par an.
- **La remise en état des voies de services** nécessaires à l'organisation des plans de transport des entreprises ferroviaires avec un **budget de 20 millions d'euros par an demandé par le Gouvernement à SNCF Réseau** au cours des trois prochaines années.
- **La révision de la trajectoire des péages**, fondée sur l'inflation générale, pour garantir la compétitivité du secteur.

**Enfin une forte ambition et de belles avancées !** Nous constatons une véritable **prise de conscience des pouvoirs publics** pour accompagner le développement du transport combiné, un secteur avec un **potentiel de croissance important**, tout en garantissant un transport de marchandises durable.

Espérons maintenant que les grèves actuelles à la SNCF ne gâchent pas l'espoir des acteurs de notre filière...

Dominique DENORMANDIE, Président.

#### **A propos du Groupement National des Transports Combinés**

Le GNTC est une organisation professionnelle créée en 1945, qui accueille la quasi-totalité des entreprises, qu'il s'agisse :

- ☞ de transporteurs routiers de toutes tailles et de toutes spécialités, pratiquant le Transport Combiné ;
- ☞ d'opérateurs - ferroviaires et fluviaux - de transport combiné exploitant cette technique ;
- ☞ d'acteurs de la filière du transport combiné (aménagement et construction de terminaux, constructeurs de caisses mobiles.....).

Contact : Aurélien Barbé, Délégué Général - Tél : 06.81.84.26.21 - Courriel : aurelien.barbe@gntc.fr

